



Chambre de commerce et d'industrie  
de Nouvelle-Calédonie

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 21 septembre 2011

# Salon de la création d'entreprise cette année à Nouméa ET Koné !

**Mardi 4 et mercredi 5 octobre**  
**de 9h00 à 17h**  
**à la CCI de KONÉ**

et

**Vendredi 7 et samedi 8 octobre**  
**de 9h à 18h**  
**à la Mairie de NOUMÉA**

L'événement organisé à Nouméa en 2009 et à Koné en 2010, prend chaque année de plus en plus d'importance. Face au succès de ces deux premières éditions, mais aussi face à une forte demande, la CCI, en partenariat avec la province Nord, la province Sud et le gouvernement, organise cette année le salon de la création d'entreprise, **à la fois à Koné ET à Nouméa!**

Cette année encore, de nombreux acteurs économiques sensibles aux enjeux d'un tel salon en Nouvelle-Calédonie, ont décidé de le sponsoriser : la Cafat, la BNC, Koniambo Nickel, Promosud, la Société Générale, Les Nouvelles Calédoniennes et la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Dans un pays où la création d'entreprise connaît depuis plusieurs années une forte croissance et où les TPE représentent près de 96% du tissu économique local, ce salon est LE rendez-vous annuel de tous les entrepreneurs ! Qu'ils soient créateurs, repreneurs ou dirigeants d'entreprises confirmés, ils pourront rencontrer en un lieu unique, l'ensemble des partenaires et des acteurs du monde économique et trouver toutes les solutions utiles à la création et au développement de leur entreprise.

Rien que pour l'année 2010 près de **5200** nouvelles entreprises ont été créées (*Isee*), soit une progression de 24% depuis 2008.

En **2010**, la CCI a enregistré pour la province Nord 254 créations d'entreprise et 1327, pour la province Sud.

### Les salons en résumé :

- **plus de 500 m2 d'exposition** répartis en 4 univers thématiques : «je crée mon entreprise», «je m'installe», «je finance mon projet», «je me développe».
- **plus de 40 exposants par salon** regroupant les services des institutions, les professionnels du droit, de la communication, les banques, les cabinets d'assurances, de conseil, de gestion...
- **4 conférences par jour** animées par des experts sur les grandes thématiques de la création d'entreprise : étudier son marché, étudier la rentabilité et faisabilité de son projet, les obligations légales, le recrutement de personnel.
- **des «success story»**, témoignages d'entrepreneurs ayant réussi leur projet, permettant des échanges avec le public

### Contact Presse

Sidonie GANATCHIAN

Responsable service communication CCI

Tél : 24 31 48- Fax : 24 31 31 - [s.ganatchian@cci.nc](mailto:s.ganatchian@cci.nc)